

# Le référendum qui fait trembler les éoliennes

«A ce jour nous avons réuni plus de 300 signatures,» déclare Marc Lefranc, un des opposants au projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Grandfresnoy. L'enjeu est de taille. En ayant ainsi recueilli plus d'un cinquième des habitants de Grandfresnoy inscrits sur les listes électorales (environ 1250), les membres de l'association Oise dans le vent obligent la municipalité à mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Si les élus accèdent à cette demande, mais ils n'y sont pas forcés, un référendum dit d'initiative locale pourrait avoir lieu. Et il se trouve que celui-ci aurait une valeur décisionnelle. C'est-à-dire que le conseil municipal ne pourrait aller à l'encontre de cette décision. Mais bien que le conseil soit obligé d'examiner cette question, il n'est pas obligé d'organiser un référendum. C'est ainsi que le maire de Grandfresnoy, Robert



*François Bernier ne voit pas d'un bon oeil l'installation d'éoliennes dans son paysage.*

Lannaud, explique que cette décision ne dépend pas de lui mais du conseil.

Et dans l'éventualité où le conseil consentirait à organiser cette consultation? «S'il s'en

dégage une majorité d'opposants, la démocratie se sera exprimée,» déclare Robert Lannaud.

Marc Lefranc espère d'ailleurs recueillir encore de nouvelles signatures avec la fin des vacances scolaires, de manière à accentuer la portée de cette contestation. «C'est un première dans l'Oise, se réjouit Marc Lefranc.

Justement investi dans la collecte de ces fameuses signatures, François Bernier, habitant de Grandfresnoy est allé jusqu'à pose des banderoles sur le fronton de sa maison.

«Notre intention est de demander au maire de consulter les habitants plutôt que de gérer ce dossier à huis clos», explique-t-il. Il se dit inquiet de la dévaluation des prix de l'immobilier, mais ce qui le préoccupe surtout, c'est de voir son paysage défiguré.